

(¹)

(N° 144.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MARS 1873.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1873 (¹).

AMENDEMENTS.

Art. 118 ^{bis}.

Part de l'État dans l'acquisition pour le musée local d'œuvres d'art envoyées à l'exposition d'Anvers, en 1873 fr. 20,000

DE LEHAYE.

EUGÈNE MEEUS.

Bⁿ KERVYN DE VOLKAERSBEKE.

Art. 123.

Nous avons l'honneur de proposer à la Chambre de porter à 90,000 francs le crédit de 72,000 francs de l'art. 123 lit. a, pour subsides aux écoles de musique *autres que les conservatoires royaux*, et subsides aux sociétés musicales.

VAN WAMBEKE.

BOULENGER.

P. TACK.

E. DE CLERCQ.

Ch. VERBRUGGHEN.

Y. MAGHERMAN.

L. THIENPONT.

J. G. DE NAEYER.

(¹) Budget, n° 81, VI (session de 1871-1872).
Amendements du Gouvernement, n° 4.
Rapport, n° 90.
Amendements, n° 105 et 108.